

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Poitiers vise à former des spécialistes en histoire de l'art des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine et en archéologie de l'Europe occidentale et de l'aire méditerranéenne, depuis la protohistoire jusqu'au Moyen Âge.

Elle est destinée à donner aux étudiants une culture générale disciplinaire (analyse des œuvres, connaissance des courants artistiques, maîtrise des techniques et objets de l'archéologie) et des compétences méthodologiques à la fois scientifiques (développement des capacités d'abstraction, de raisonnement, de critique des sources, d'analyse de situations complexes) et transversales (effectuer des recherches à partir de différents outils, mettre en œuvre un projet, utiliser les techniques de la communication et de l'information à l'écrit et à l'oral).

La diversité des approches et des méthodes permet d'envisager des poursuites d'études et des débouchés professionnels dans les domaines du patrimoine culturel et de la restauration de monuments, de l'archéologie, de l'information et de la documentation, de l'édition, de l'enseignement, de la fonction publique d'État et territoriale. Les métiers de la recherche sont également possibles.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est structurée en trois parcours : *Histoire de l'art*, *Archéologie* et *Préprofessionnalisation*.

L'enseignement est implanté à Poitiers, en centre-ville et sur le campus.

Analyse

Objectifs

Les objectifs spécifiques de la licence sont clairement exposés et permettent de mesurer la diversité et la complémentarité de cette double formation en histoire de l'art et archéologie (à partir de la troisième année de licence - L3) dont les enseignements vont de la protohistoire (pour l'archéologie) jusqu'à la période contemporaine (pour l'histoire de l'art). Une seconde discipline est enseignée en première année (L1) puis un parcours *Mineure* est organisé en deuxième et troisième années. Les compétences évaluées (transversales, scientifiques et disciplinaires) sont détaillées et complètes. L'offre de formation reliée sous formes de parcours *Mineure* à d'autres disciplines telles que l'histoire et l'anthropologie permet de proposer une poursuite d'études en masters pluridisciplinaires. Cependant, ces mineures ne sont pas détaillées dans la liste des unités d'enseignement (UE). Les débouchés présentés sont multiples : métiers de l'enseignement, de la recherche, de l'archéologie, de la culture, du tourisme et du patrimoine, de la documentation, de la presse, de l'édition et de la communication, de la fonction publique d'État et territoriale.

Organisation
<p>Les enseignements de tronc commun représentent 77 % de la formation. L'organisation est bi-disciplinaire en L1. Toutefois, la deuxième discipline occupe une faible place dans la formation, en cohérence avec le schéma établi au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA) : trois UE sur 10 et 12 ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) sur 60. Le choix de cette discipline, parmi les 8 proposées n'est pas précisé. La deuxième année de licence (L2) propose un renforcement ou une mineure de (2 x 36 heures) et une formation préprofessionnalisante de 30 heures au semestre 4. En L3, les étudiants peuvent choisir entre trois parcours : <i>Histoire de l'art</i> (renforcement), <i>Archéologie</i> et <i>Préprofessionnalisation</i>. Le parcours <i>Archéologie</i> débute dès la L2.</p> <p>La spécialisation progressive vise à assurer des débouchés diversifiés (à la fois en recherche et en professionnalisation) dans la poursuite d'études en master, notamment le master de l'établissement, mais aussi d'autres masters dont certains extérieurs à l'Académie de Poitiers.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i> de l'Université de Poitiers est adossée à de solides structures de recherche locales : trois laboratoires de recherche dont une unité mixte de recherche (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CESCUM, UMR 7302) et deux équipes d'accueil (Hellénisation et romanisation dans le monde antique - HERMA, EA 3811 ; Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie - CRIHAM, EA 4270) ; et une école doctorale (ED) Lettre, pensée, arts et histoire (ED 525).</p> <p>L'environnement socio-économique de la formation est relié au parcours préprofessionnel ; il se situe dans la proximité géographique (Poitiers et Grand Poitiers) et concerne seulement cinq structures culturelles publiques ou labellisées par l'État. Au niveau local, la formation entretient des rapports de complémentarité avec l'histoire et l'anthropologie. La sociologie est mentionnée mais ce rapport est difficilement repérable à la lecture du dossier.</p> <p>Les relations établies avec d'autres formations nationales et internationales équivalentes sont inexistantes au niveau licence (notamment avec la licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i> de l'Université de Tours, dans l'ancienne communauté d'universités et d'établissements - ComUE). Les partenariats établis au niveau master avec l'École du Louvre et l'Université de Bordeaux pourraient être élargis à la licence comme le propose l'autoévaluation dans ses points à améliorer.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est constituée de quatorze enseignants-chercheurs titulaires (six professeurs des universités et huit maîtres de conférences) et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Cinq enseignants occupent des responsabilités dans le pilotage de la formation (deux professeurs des universités et trois maîtres de conférences). La liste des intervenants extérieurs n'est pas fournie, ce qui ne permet pas d'apprécier précisément la nature et le volume des compléments de formation, même si le dossier mentionne que de nombreux professionnels interviennent en archéologie. Il n'est pas fait mention non plus de professeurs associés à temps partiel (PAST) au sein de l'équipe alors qu'un parcours préprofessionnel est proposé.</p> <p>L'encadrement des étudiants s'appuie sur des compétences disciplinaires variées (cinq postes affichent des compétences en archéologie) et un équilibre entre les sections 21 (Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art) et 22 (Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique) du Conseil National des Universités (CNU).</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit à un rythme bimestriel. Des représentants étudiants sont invités deux fois par an lors des réunions de département.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>En 2015-2016, la licence comptait 224 étudiants, dont 112 inscrits en L1, 60 inscrits en L2 et 52 en L3. Le nombre d'inscrits administratifs en L1 est relativement stable depuis 2011-2012 (entre 91 et 112 étudiants selon les années). La réussite académique varie entre 50 et 60 % environ en L1 mais cette proportion tient compte d'un taux d'étudiants défaillants d'environ un quart sur les quatre dernières années. Les effectifs de L2 et L3 ont connu une remontée récente après des années plus difficiles liées à un recrutement plus bas en L1. L'attractivité de la formation est donc en hausse. Les taux de réussite en L2 et L3 sont variables selon les années mais dépassent toujours 70 % et plus souvent 80 %.</p> <p>Les enquêtes sur le devenir des étudiants à six et 30 mois montrent que la poursuite d'études en master constitue la suite la plus logique et la plus fréquente à l'issue de la licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i>. Trente mois après l'obtention de la licence, 10 répondants sur 33 ont obtenu un emploi et 19 poursuivent leurs études (13 sont inscrits en master dans des domaines très variés comme le patrimoine, l'archivistique et la conservation, un est en doctorat, les autres préparent des concours ou des formations complémentaires). Les débouchés mentionnés concernent les métiers du patrimoine et de la culture ou des entreprises privées.</p>

Place de la recherche
<p>La place de la recherche dans la formation se traduit surtout par une sensibilisation assurée par les enseignants-chercheurs qui représentent la grande majorité des intervenants. Certains enseignements initient directement ou indirectement à la recherche en formant à des méthodes et outils spécifiques (archéologie, techniques de conservation et de restauration, <i>etc.</i>). L'apport des laboratoires de recherche en lien avec le domaine est également exploité. Les étudiants de L3 participent à plusieurs activités en lien avec la recherche (journées d'études, rencontres des doctorants).</p>
Place de la professionnalisation
<p>La nécessité de préparer les étudiants à un projet professionnel se traduit par l'existence de dispositifs d'accompagnement dans le cadre de l'UFR Sciences humaines et arts : existence d'un Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) ; Conseil orientation projet (CoOP) rendu obligatoire aux semestres 4 et 6 (S4 et S6). Une information sur les métiers est proposée prioritairement au sein du parcours préprofessionnel.</p> <p>Les compétences professionnelles visées sont avant tout généralistes (culture générale, bibliographies, outils numériques, rédaction, présentation orale). Elles sont plus spécifiques pour la spécialité en archéologie (dessin, relevé archéologique, connaissances des matériaux) et pour le parcours préprofessionnel (conservation et nouvelles technologies).</p> <p>Les parcours d'archéologie et de préprofessionnalisation préparent aux métiers de l'archéologie, du patrimoine, de la culture et de l'enseignement. L'équipe pédagogique considère que « la préparation des étudiants au monde du travail est largement satisfaisante » mais dans la situation très concurrentielle des formations actuelles, à l'échelon régional comme national, des spécificités plus affirmées et mieux mises en valeur amélioreraient cette préparation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les objectifs des projets sont bien développés. Les projets sont obligatoires à partir de la L2.</p> <p>Tous les étudiants ont la possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages au cours du cursus, avec encadrement par un ou plusieurs enseignants référents. Les stages donnant lieu à l'octroi d'ECTS sont organisés dans le cadre des parcours de préprofessionnalisation. Toutefois, les autres stages effectués sur la base du volontariat ne sont pas évalués, ce qui n'est pas réglementaire. Même le stage d'archéologie, obligatoire en L2 pour préparer le parcours <i>Archéologie</i> en L3 n'est pas directement évalué par une note. Il est donc nécessaire de mieux définir la place de certains stages dans le cursus. En outre, l'articulation avec le BAIP n'est pas explicitée.</p>
Place de l'international
<p>La formation est ouverte à l'international : les mobilités entrante et sortante sont prévues au sein de la formation pour les étudiants dans le cadre du programme Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) ; une année de formation à l'étranger peut être validée à partir de la L2. Aucune statistique n'étant fournie par le département d'Histoire de l'art et d'archéologie, il n'est pas possible d'apprécier le rôle que jouent ces échanges au sein de la formation. La liste des conventions spécifiques n'est pas donnée non plus.</p> <p>La mobilité des personnels enseignants est également prévue en tant que « professeur invité ». Le dossier reste vague sur l'utilisation de cette possibilité.</p> <p>En dehors des enseignements spécifiques de langue (une unité d'enseignement par semestre au nombre de crédits faible, soit trois ECTS), aucun cours n'est donné en langue étrangère.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Il n'y a pas de sélection à l'entrée de la formation. Le département d'Histoire de l'art et archéologie inscrit ses actions de recrutement dans les dispositifs mis en place par l'UFR SHA, en s'appuyant notamment sur le service insertion et orientation qui organise des journées d'immersion pour les lycéens. Les dispositifs sont classiques : journées portes ouvertes, participation annuelle au salon de l'étudiant à Poitiers, informations auprès des lycéens. L'accueil de classes de lycée n'est pas mentionné.</p> <p>En L1, le suivi des étudiants est assuré par des outils méthodologiques, par l'existence d'un tutorat étudiant (20 heures par semestre) et par des actions spécifiques des enseignants (enseignement de méthodologie structuré au niveau de l'UFR, permanences, séances de conseils pratiques, <i>etc.</i>). Il serait utile de connaître l'utilisation du tutorat par les étudiants et d'évaluer l'efficacité de ce dispositif.</p> <p>Il n'existe pas de passerelles au sein de la mention mais des passerelles sont prévues avec les autres offres de licence de l'UFR SHA. Ce point manque de précision dans le dossier.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Des efforts récents ont été faits par l'Université de Poitiers pour améliorer la pédagogie, avec des assises de la pédagogie qui se sont tenues en juin 2014 et la création en septembre 2014 du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP). Les enseignements s'effectuent sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). La place de ces derniers a été renforcée. La participation active des étudiants aux TD sous forme de présentations orales à partir de documents s'inscrit dans une volonté de développer de nouvelles initiatives pédagogiques comme le préconise le CRIIP.</p> <p>Le numérique tient une place dans les trois années de la formation et est « omniprésent » dans les cours et les TD. Les enseignements disciplinaires permettent une familiarisation avec de nombreux logiciels (bureautique, progiciels spécialisés). Les enseignements de technologies de l'information et de la communication (TIC) sont proposés en L2 (24 heures) et L3 (12 heures).</p> <p>Les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont prévues. Le nombre et la fréquence des dossiers traités ne sont pas mentionnés.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont organisées en trois sessions annuelles (deux semestres et session de rattrapage). L'évaluation des étudiants s'effectue dans le cadre du contrôle continu et d'examens terminaux de deux heures en fin de semestre. Il existe cinq UE par semestre avec l'octroi de trois à neuf ECTS par UE. Les règles de délivrance des crédits ECTS sont communiquées aux étudiants et correspondent aux directives européennes. La part relative du contrôle continu et des examens terminaux dans l'évaluation finale n'est pas mentionnée dans les documents transmis.</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme ne sont pas précisées. Les trois jurys annuels sont organisés dans le cadre de l'UFR SHA : ils réunissent toutes les mentions de cette UFR. Le département d'Histoire de l'art et archéologie ne peut ainsi déléguer qu'un seul représentant. L'absence d'un jury spécifique pour la mention résulte d'une politique de l'UFR mais n'est pas favorable à une harmonisation des évaluations. Toutefois, les jurys veillent à l'exactitude des résultats et peuvent octroyer des points de jury.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le supplément au diplôme est précis : il remplit sa fonction auprès des étudiants ou futurs étudiants d'histoire de l'art et archéologie. Les compétences scientifiques, disciplinaires et transversales attendues montrent un objectif d'acquisition d'une culture générale et d'une culture spécialisée, de structuration de l'information et de maîtrise des outils de communication qui correspondent aux attentes d'une formation en sciences humaines et sociales et permettent de mener aux débouchés attendus.</p> <p>La démarche d'approche par compétences et le suivi de leurs acquisitions sont en cours de développement au sein de la formation, avec l'appui du CRIIP. Il n'existe pas encore de portefeuille de compétences. C'est donc un aspect majeur de la réflexion à mener. Une attention aux compétences disciplinaires devra être particulièrement développée afin de bien les distinguer des connaissances qu'une telle formation à l'histoire de l'art et à l'archéologie requiert.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les collectes d'information sur le devenir des étudiants sont régulières depuis 2011-2012 au sein de la formation qui réalise une enquête six mois après l'obtention du diplôme. Dans le cadre du dispositif national de collecte des données, une enquête annuelle qui dépend du service des études, de l'évaluation et du pilotage est réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme.</p> <p>Le nombre de réponses aux enquêtes sur le devenir des étudiants après six et 30 mois est significatif puisque se situant au-dessus des quatre cinquièmes des diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La procédure d'évaluation par les étudiants est relayée par un questionnaire conçu par le personnel administratif et des représentants des enseignants et des étudiants de l'Université. Il s'adresse à l'ensemble des composantes. Il comporte un tronc commun et des questions spécifiques sur la formation suivie.</p> <p>Le nombre de réponses à l'enquête concernant les étudiants de L1 est relativement faible puisque compris entre 12 et 40 % des effectifs depuis 2012. Un effort particulier a été mené pour obtenir un taux de 40 % en 2015. Il doit être poursuivi. Si les étudiants semblent très majoritairement satisfaits de leur formation avec entre autres « des enseignements conformes aux contenus annoncés », les conseils et services périphériques (études à l'étranger, poursuite d'études, débouchés professionnels, etc.) sont moins connus ou maîtrisés.</p> <p>L'équipe pédagogique reconnaît ne pas utiliser ces résultats et ne pas avoir créé de conseil de perfectionnement mais</p>

entend remédier à cette faiblesse dans un avenir proche. Le travail sur les finalités de la formation devrait être approfondi.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Préparation à des métiers spécifiques dans le domaine de l'archéologie, du patrimoine et de la culture.
- Formation solide dans le domaine de l'archéologie.
- Présence et diversité des outils numériques dans les acquisitions.
- Cohérence de la progression et innovations pédagogiques stimulantes.

Points faibles :

- Faible développement de liens institutionnels établis avec des structures locales, régionales, nationales ou internationales.
- Faible place des stages dans une formation qui se prête pourtant à ce type d'acquisition des compétences.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'exploitation des outils d'autoévaluation fournis par l'établissement.
- Absence de visibilité des liens avec les métiers de l'enseignement ou les autres disciplines de l'unité de formation et de recherche.

Avis global et recommandations :

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Poitiers est une formation solide qui conjugue des enseignements ciblés et complémentaires dans les domaines de la culture, du patrimoine et de l'archéologie. Elle pourrait développer ses liens avec les partenaires institutionnels et culturels sur plusieurs échelles (du local à l'international) pour rendre sa formation plus dynamique. Les pratiques pédagogiques gagneraient à se fonder davantage sur une approche par compétences et sur les outils d'évaluation fournis par l'Université de Poitiers.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013758 - licence « histoire de l'art et archéologie ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence « histoire de l'art et archéologie », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval